



Village de Sainte-Pétronille

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

COMTE DE CHARLEVOIX CÔTE DE BEAUPRÉ

En raison de la situation exceptionnelle en lien avec la pandémie d'infection à la Covid-19, l'assemblée du Conseil du 1^{er} mars 2021 s'est tenue à distance par Zoom entre les élus et le directeur général. Cette rencontre a été présentée sous forme de webinaire où les citoyens intéressés pouvaient se connecter pour y assister. Cette façon de procéder est une directive émanant des autorités gouvernementales. Cette assemblée a aussi été enregistrée et son contenu a été publié sur le site Internet de la municipalité.

Le Conseil du village de Sainte-Pétronille siège en séance ordinaire ce lundi 1^{er} mars 2021 par visioconférence (Zoom). Les citoyens peuvent se connecter à la séance pour y assister en direct. Sont présents à cette visioconférence les membres du Conseil ainsi que le directeur général / secrétaire-trésorier et son adjointe.

Sont présents(es)

M. Yves-André Beaulé
Mme Lison Berthiaume
M. Éric Bussière
M. Jean Côté
Mme Nancy Duchaine
Mme Marie-Claude Laflamme
M. Harold Noël

ORDRE DU JOUR

1. Mot du maire
2. Correspondance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 1^{er} mars 2021
4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 1^{er} février 2021
5. Dépôt de document - Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments pour le mois de janvier 2021
6. Ajustement salarial du directeur général/secrétaire-trésorier pour 2021
7. Ajustement salarial de l'adjointe au directeur général pour 2021
8. Ajustement salarial de l'employé municipal Daniel Laflamme pour 2021
9. Ajustement salarial de l'employé municipal Stéphane Drolet pour 2021

10. Vente d'une partie de terrain de la rue Genest (Lot 6 039 584)
11. Subvention camp d'été de Saint-Pierre - Saison 2021
12. Subvention camp d'été de Saint-François - Saison 2021
13. Nomination du maire suppléant
14. Ministre de la Santé et des Services sociaux – Dérogation – Médecin de famille
15. Résolution de demande au gouvernement du Québec d'une programmation Accès- logis
16. Comptes à payer
17. Divers
 - 17.1. Guide des services culturels et communautaires
 - 17.2. Plan de conservation volontaire
18. Période de questions
19. Levée de la session

1. Mot du maire

M. Harold Noël, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte et fait la lecture de l'ordre du jour.

2. Correspondance

Aucune correspondance.

2021-021 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 1er mars 2021

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 1^{er} mars 2021.

ADOPTÉE

2021-022 4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 1er février 2021

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par madame Marie-Claude Laflamme d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 1^{er} février 2021.

ADOPTÉE

5. Dépôt de document - Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments pour le mois de janvier 2021

Dépôt du rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments pour le mois de janvier 2021.

Janvier 2021	Nombre émis	Valeur	Montant
CHANGEMENT D'USAGE	1	0.00	0.00
PISCINE	1	7 000.00	0.00
RÉNOVATION	1	33 337.00	0.00
SOUS-TOTAL	3	40 337.00	0.00
TOTAL	3	40 337.00	0.00

2021-023

6. Ajustement salarial du directeur général/secrétaire-trésorier pour 2021

Il est proposé par madame Lison Berthiaume et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé d'augmenter le salaire du directeur général / secrétaire-trésorier pour l'année 2021 de 1,3%. Cette augmentation sera rétroactive au 1^{er} janvier 2021. De plus, le nombre de journées mobiles non monnayables sera fixé au nombre de 5.

ADOPTÉE

2021-024

7. Ajustement salarial de l'adjointe au directeur général pour 2021

Il est proposé par madame Lison Berthiaume et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé d'augmenter le salaire de l'adjointe au directeur général pour l'année 2021 de 4,5 %. Un ajustement de 1 \$ de l'heure sera ajouté au salaire horaire lors de la prise en charge de la mairie lors de l'absence du directeur général. Cette augmentation sera rétroactive au 1^{er} janvier 2021. De plus, le nombre de journées mobiles non monnayables sera fixé au nombre de 3.

ADOPTÉE

2021-025

8. Ajustement salarial de l'employé municipal Daniel Laflamme pour 2021

Il est proposé par madame Lison Berthiaume et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé d'augmenter le salaire de l'employé municipal Daniel Laflamme pour l'année 2021 de 1,3 %. Cette augmentation sera rétroactive au 1^{er} janvier 2021. De plus, le nombre de journées mobiles non monnayables sera fixé au nombre de 5.

De plus, pour souligner les 25 ans de service de M. Laflamme, une prime de 1 000 \$ sera ajoutée à son salaire pour 2021.

ADOPTÉE

2021-026 9. Ajustement salarial de l'employé municipal Stéphane Drolet pour 2021

Il est proposé par madame Lison Berthiaume et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé d'augmenter le salaire de l'employé municipal Stéphane Drolet pour l'année 2021 de 1,3 %. Cette augmentation sera rétroactive au 1^{er} janvier 2021.

ADOPTÉE

2021-027 10. Vente d'une partie de terrain de la rue Genest (Lot 6 039 584)

Attendu que le propriétaire du 6, rue Genest doit refaire ses installations septiques ;

Attendu que les faibles dimensions du terrain de ce dernier rendent difficiles l'installation de nouvelles installations ;

Attendu que le propriétaire du 6, rue Genest, tel que convenu avec le Conseil, a transmis une offre d'achat d'une partie de l'emprise de la rue Genest afin d'agrandir son terrain afin d'être en mesure d'installer sa nouvelle fosse septique conforme ;

Attendu que la partie de l'emprise de la rue Genest qu'il souhaite obtenir est de 3 mètres de largeur par 20 mètres de profondeur pour une superficie totale de 60 mètres carrés ;

Attendu que l'offre d'achat de cette partie de terrain est de 56,84 \$ du mètre pour un montant total de 3 410,40 \$;

Attendu que cette offre a été validée par le groupe Altus, évaluateurs agréés ;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Claude Laflamme et appuyé par monsieur Jean Côté d'accepter la présente offre d'achat pour un montant de 3 410,40 \$ aux conditions suivantes :

- Les frais d'arpentage sont aux frais et à la responsabilité de l'acheteur ;
- Les frais de notaires sont également aux frais de l'acheteur.

ADOPTÉE

2021-028 11. Subvention camp d'été de Saint-Pierre - Saison 2021

Attendu que le village de Sainte-Pétronille n'offre plus de camp de jour estival;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Claude Laflamme et appuyé par madame Nancy Duchaine:

Que le village de Sainte-Pétronille contribue, pour toute inscription à ce camp de jour, à une proportion de 50 % des frais d'inscription, ce qui correspond à un montant de 425 \$ par enfant ;

Que cette subvention soit accordée à tout enfant qui fréquente une école primaire, au mois de juin de l'année en cours et résidant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Pétronille ;

Que le directeur général soit autorisé à payer les frais afférents au camp de jour à la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

ADOPTÉE

2021-029 12. Subvention camp d'été de Saint-François - Saison 2021

Attendu que le village de Sainte-Pétronille n'offre plus de camp de jour estival ;

Attendu que le village de Sainte-Pétronille désire favoriser l'inscription des enfants de Sainte-Pétronille au camp de Saint-François ;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Claude Laflamme et appuyé par madame Lison Berthiaume :

Que le village de Sainte-Pétronille contribue, pour toute inscription à ce camp de jour, à un montant maximal de 425 \$ par enfant ;

Que cette subvention soit accordée à tout enfant qui fréquente une école primaire, au mois de juin de l'année en cours et résidant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Pétronille ;

Que le directeur général soit autorisé à payer les frais afférents au camp de Saint-François.

ADOPTÉE

2021-030 13. Nomination du maire suppléant

Il est proposé par monsieur Yves-André Beaulé et appuyé par madame Marie-Claude Laflamme de nommer madame Lison Berthiaume comme mairesse suppléante.

ADOPTÉE

2021-031 14. Ministre de la Santé et des Services sociaux – Dérogation – Médecin de famille

Attendu que le recensement de 2016 dénombrait 7 082 personnes pour la MRC de L'Île d'Orléans ;

Attendu que les enfants de 0 à 14 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus dénombrés à L'Île d'Orléans, représentaient respectivement 13,7 % et 26,5 % de la population totale de la MRC, alors qu'au Canada, les proportions d'enfants et de personnes âgées étaient de 16,6 %, 16,9 % ;

Attendu que le territoire de l'Île d'Orléans s'étend sur 192,8 km², que les services de transport collectifs et adaptés y sont minimaux et que sa population est vieillissante ;

Attendu que les cliniques médicales à proximité de l'Île d'Orléans sont situées à plus de 10 km de l'entrée de l'Île ;

Attendu que depuis plus d'un siècle, la population de l'Île d'Orléans a toujours pu compter sur un médecin de famille à temps complet exerçant sur l'Île, autant en clinique qu'en visite à domicile, notamment par le Dr Paul Bonenfant qui pratique depuis près de 40 ans au Centre médical Prévost et offre des services à 3 000 inscrits, dont également les bénéficiaires du Centre Alphonse-Bonenfant et de la résidence Sainte-Famille ;

Attendu que le Dr Jean Proulx exerce au Centre médical Prévost à raison de deux demi-journées par semaine et qu'il prévoit prendre sa retraite dans deux ans ;

Attendu que le Dr Annie Laroche exerce au Centre médical Prévost à raison de deux journées et demie par semaine ;

Attendu que le Centre médical Prévost dessert la population de l'Île d'Orléans depuis plus de 40 années et qu'un nombre minimal de médecins de famille réussissait à offrir des services de santé à l'ensemble des citoyens de l'Île qui en faisait la demande ;

Attendu que la MRC de L'Île d'Orléans fait partie du territoire desservi par le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale ;

Attendu que depuis novembre 2018, la MRC de L'Île d'Orléans a entrepris des démarches auprès des autorités du CIUSSS de la Capitale-Nationale pour trouver un remplaçant au Dr Paul Bonenfant qui planifie sa retraite en juillet 2021 ;

Attendu que deux postes ont été alloués en 2021 pour desservir le secteur Orléans (Île d'Orléans, Boischatel, Ange gardien et Sainte-Anne-de-Beaupré) et que les besoins pour des médecins de famille sont grands ;

En conséquence, sur proposition de madame Lison Berthiaume, appuyée par monsieur Éric Bussière, il est résolu à l'unanimité :

- de demander au ministre de la Santé et des Services Sociaux, monsieur Christian Dubé, d'accorder une dérogation spéciale afin de trouver un remplaçant au Dr Paul Bonenfant et permettant la nomination d'un nouveau facturant ou d'un retour de région pour la MRC de L'Île d'Orléans ;
- d'aviser le CIUSSS de la Capitale-Nationale de cette demande ;
- de transmettre une copie de cette résolution à la députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré, madame Émilie Foster.

ADOPTÉE

2021-032 15. Résolution de demande au gouvernement du Québec d'une programmation Accès- logis

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

Attendu que 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables ;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes ;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction ;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yves-André Beaulé et appuyé par madame Lison Berthiaume :

De demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, madame Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, madame Sonia Lebel, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

ADOPTÉE

2021-033

16. Comptes à payer

Il est proposé par monsieur Yves-André Beaulé, appuyé par monsieur Éric Bussière de payer les comptes suivants :

Association des directeurs municipaux du Québec	258.69 \$
Association du programme psychoéducation	200.00 \$
Bell Mobilité	121.21 \$
Déneigement T.J.	12 551.44 \$
Desjardins Sécurité Financière	1 171.28 \$
Distribution JFC	95.00 \$
Fabrique Sainte-Famille	1 155.48 \$
Fond de l'information sur le territoire	20.00 \$
Hydro Québec	3 542.85 \$
Jean-François Labbé	39.37 \$
Journal de Québec	493.24 \$
Librairie Pantoute	224.28 \$
MRC (assurance salaire)	1 064.80 \$
MRC (Groupe Altus)	8 329.94 \$
MRC (visite écocentre)	1 890.00 \$
PG Solutions	241.45 \$

Receveur général Canada *	1 617.94 \$
Réseau Biblio	5 652.36 \$
Retraite Québec	227.24 \$
Revenu Québec	5 053.79 \$
SAAQ	603.74 \$
Salaires - Employés	14 414.64 \$
Salaires - Élus	4 518.78 \$
Sérigraphie Artex	177.90 \$
SG Énergie	2 311.04 \$
Stéphane Drolet	48.51 \$
SNC-Lavalin	7 046.48 \$
Société canadienne des postes	67.21 \$
Spécialiste du stylo	205.28 \$
Videotron	394.11 \$
Visa Desjardins	1 478.98 \$
Vision 3W	28.74 \$
Total	75 245.77

ADOPTÉE

17. Divers

17.1. Guide des services culturels et communautaires

Le guide sera publié sur le site Internet de la municipalité.

17.2. Plan de conservation volontaire

M. le maire va signer les documents en lien avec le plan de conservation volontaire.

18. Période de questions

2021-034

19. Levée de la session

Monsieur Éric Bussière propose la levée de la session la session à 20 h 56.

ADOPTÉE

Harold Noël
Maire

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier